

Trop, c'est trop ! L'UNSAF inflige un carton rouge à la directrice de Santéclair après ses nouveaux dérapages.

La vidéo¹ de la 3^{ème} journée régionale de l'hospitalisation privée, organisée par la FHP à Nantes, le 14 octobre 2015, comporte les propos de Mme Binst, la directrice de Santéclair, qui, cette fois-ci prône la disparition pure et simple de professions de santé, à commencer par celle d'audioprothésiste. Pour l'UNSAF, ce dérapage est le dérapage de trop !

Décidément, il n'est pas de jour sans que le web ne fasse remonter les remugles des propos navrants répandus par Mme Binst. Dans le but, sans cesse renouvelé, d'accroître son influence et les bénéfices de sa S.A., elle n'hésite pas à proférer des arguments fantaisistes face à des interlocuteurs médusés, pour dénigrer les professionnels de santé, leurs syndicats et même l'Académie de Médecine.

La qualité des soins et le patient ne figurent, visiblement, pas au nombre de ses préoccupations.

Prôner la disparition de la « *profession intermédiaire* » d'audioprothésiste, en avançant qu'un logiciel pourra se substituer à un professionnel de santé, à son examen et son expertise cliniques est un hors-jeu qui mérite un carton rouge et le renvoi immédiat de l'intéressée dans les vestiaires.

Une nouvelle fois l'UNSAF dénonce les manipulations de Mme Binst, qui dégrade chaque jour davantage l'image des complémentaires santé et la qualité de leurs relations avec les professionnels de santé.

Sans qu'il soit besoin d'attendre de nouvelles attaques, l'UNSAF s'interroge sur le point de vue des actionnaires de Santéclair, au nom desquels Mme Binst s'exprime, et a demandé à les rencontrer à ce sujet.

À propos de l'UNSAF

Le Syndicat national des audioprothésistes (UNSAF), né en avril 2011 de la fusion des trois syndicats historiques de la profession, est l'organisme professionnel représentatif des 3 100 audioprothésistes. Il siège notamment à l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS) et au Haut Conseil des professions paramédicales (HCPP). Il est également le signataire de la convention nationale de tiers-payant conclue avec les Caisses Nationales d'Assurance Maladie. L'UNSAF est également présent au niveau européen au sein de l'Association européenne des audioprothésistes (AEA).

Il est présidé depuis Juin 2012 par Luis Godinho.

Pour toute information complémentaire, visitez le site : www.unsaf.org

Contact Presse

Erika Nardeux
erika.nardeux@orange.fr
Tél. 06.50.96.37.74

¹ Table ronde « *L'efficacité des cliniques et hôpitaux privés* », organisée par la FHP Bretagne & Pays de la Loire (passage entre 1h44' et 1h50') : <https://youtu.be/0vZbkn5CHR4>